



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le mardi 19 septembre 2017

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

OBJET : **DELIBERATION MODIFIANT LA DELIBERATION DU 16 MARS 2017**
RELATIVE A L'ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE
A LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS PROFESSIONNEL,
CARRIERES ET REMUNERATION (P.P.C.R.)

MEI Roger
PRIMO Yveline
LA PIANA Jean-Marc
PONA Valérie
BASTIDE Bernard
NERINI Nathalie
MENFI Joseph (dit Jeannot)
ARNAL Jocelyne
PORCEDO Guy
MASINI Jocelyne
PONTET Anthony
LAFORGIA Christine
JORDA Claude
GUIDINI-SOUCHE Johanne
PARDO Bernard Procuration
KADRI Zahia
PARLANI René Procuration
BARBE Françoise
TOUAT Didier Procuration
SEMENZIN Véronique
BRONDINO Maurice
GAMECHE Samia Procuration
VIRZI Antoine Procuration
BUSCA-VOLLAIRE Céline Procuration
BAGNIS Alain
MUSSO Alice
SBODIO Claude
GARELLA Jean-Brice
MARTINEZ Karine Procuration
RIGAUD Hervé
BIGGI-CONTI Marlène Procuration
AMIC Bruno
APOTHELOZ Brigitte Absente jusqu'à la question n° 01
BALDO Antonio Procuration
LEPOITTEVIN Clément Absent

Nombre total de conseillers : 35
Présents à la séance : 24 jusqu'à la question n° 01 puis 25
Nombre de pouvoirs : 09
Absent à la séance : 02 jusqu'à la question n° 01 puis 01

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Par délibération en date du 16 mars 2017, le Conseil Municipal a procédé à l'actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en oeuvre du Parcours Professionnel, Carrières et Rémunération (P.P.C.R.).

Suite à la publication du décret n° 2017-398 du 24 mars 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale, il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale et notamment les nouvelles dénominations.

Le tableau des effectifs est donc modifié comme suit à compter du 1^{er} janvier 2017 :

POSTES A SUPPRIMER		POSTES A CRÉER		
GRADES	Nbres	GRADES	Nbres	TEMPS DE TRAVAIL
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Gardien de police municipale	5	Gardien-Brigadier	4	TEMPS COMPLET
Brigadier	4			

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De modifier la délibération du 16 mars 2017 actualisant le tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du parcours professionnel, carrières et rémunération, comme indiqué ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2017.

ARTICLE 2 : Que les crédits correspondants ont été inscrits au Budget de l'exercice 2017.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI
SIGNE



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE : **28 SEP. 2017**

AFFICHÉE LE : **28 SEP. 2017**

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : **28 SEP. 2017**